



ANNEXE 1

DOSSIER DE CLASSEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES STAGIAIRES 2026

Décret n° 51-1423 du 5.12.1951
modifié par le Décret n° 2023-729 du 7.08.2023

Rectorat de la Réunion

DPEP 2

Année scolaire : 2026/2027

Téléphone : 02 62 48 11 15

Courriel : dpep.secretariat@ac-reunion.fr

24, avenue Georges Brassens – CS 71003 - 97743 Saint-Denis Cédex 9

Transmission du dossier à la DPEP du au 2026

ETAT CIVIL :

Nom d'usage :

Prénoms :

☐ Concours Externe

☐ 3ème Concours

☐ 2nd Concours Interne

* Si avant votre installation en qualité de Professeur(e) des écoles, vous avez :

- effectué votre **service militaire**
- effectué un **service civique**
- effectué des **services à l'étranger**
- occupé un poste d'agent **titulaire** dans l'une des trois fonctions publiques ou d'un établissement public
- occupé un poste d'agent **non titulaire** dans l'une des trois fonctions publiques ou d'un établissement public
- effectué des services relevant du **secteur privé**

Veuillez compléter les rubriques des pages suivantes

* Si aucun service antérieur :

- Merci de voir page 6 (*)



JOINDRE OBLIGATOIREMENT LE(S) JUSTIFICATIF(S)

① 1. **LE SERVICE NATIONAL** (*La journée d'appel de préparation à la défense n'est pas retenue*)

☐ Exempté

☐ Réformé

☐ Service national actif accompli : Incorporé le : Libéré le :

☐ Prolongation volontaire au-delà de la durée légale : du au

Temps de service obligatoire quelle qu'en soit la forme : service militaire, service dans la police nationale, service de sécurité civile, service de l'aide technique, service de la coopération, service des objecteurs de conscience.

① 2. **LE SERVICE CIVIQUE**

☐ Accompli du au

② **SERVICES D'ENSEIGNEMENT A L'ETRANGER UNIQUEMENT : SERVICES DE PROFESSEUR, LECTEUR OU ASSISTANT ACCOMPLIS A L'ETRANGER ET VALIDES PAR LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

Pays : Dates :

Fonction :

Pays : Dates :

Fonction :

Pays : Dates :

Fonction :

③ **LES SERVICES ACCOMPLIS DANS LE SECTEUR PUBLIC EN QUALITE DE FONCTIONNAIRE TITULAIRE DANS L'UNE DES TROIS FONCTIONS PUBLIQUES OU D'UN ETABLISSEMENT PUBLIC QUI EN DEPENDENT**

Administration (dernière affectation) :

Corps/Grade :

En qualité de : ☐ Stagiaire ☐ Titulaire ➤ Catégorie : ☐ A ☐ B ☐ C

Quotité de service : ☐ Temps complet ☐ Mi-temps ☐ Autre : %

Stagiaire du au

Date de titularisation :

Date de la dernière promotion (*joindre l'arrêté*) :

Echelon : à compter du : Indice brut : Indice majoré :



④ LES SERVICES ACCOMPLIS EN QUALITE D'AGENT NON TITULAIRE DANS L'UNE DES TROIS FONCTIONS PUBLIQUES OU D'UN ETABLISSEMENT PUBLIC QUI EN DEPENDENT

* SERVICES ACCOMPLIS DANS LE PUBLIC (enseignement public ou autre administration)

Nom de l'établissement d'exercice	Fonction Grade	Catégorie (A, B ou C)	Préciser : Temps plein <u>ou</u> Temps partiel	Quotité horaire <u>sur</u> temps complet	du...	au...	an(s)	mois	jour(s)

⑤ AUTRES SERVICES

⑤.1 et ⑤.2 * PERSONNEL HORS CARRIERE STRUCTUREE EN ECHELON ET VACATIONS D'ENSEIGNEMENT

Nom de l'établissement d'exercice	Fonction Grade	Préciser : Temps plein <u>ou</u> Temps partiel	Quotité horaire <u>sur</u> temps complet	du...	au...	an(s)	mois	jour(s)



⑤. 3 * **SERVICES ACCOMPLIS DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE** (en tant qu'enseignant uniquement)

Nom de l'établissement d'exercice	Fonction Grade	Préciser : Sous contrat <u>ou</u> Hors contrat	Préciser : Temps plein <u>ou</u> Temps partiel	Quotité horaire <u>sur</u> temps complet	du...	au...	an(s)	mois	jour(s)

⑤. 4 * **SERVICES RELEVANT DU DROIT PRIVE** (pour les lauréats des différents concours à partir du 01/09/2023)

Nom de l'employeur	Qualité de l'agent	Préciser : Temps plein <u>ou</u> Temps partiel	du...	au...	an(s)	mois	jour(s)



⑤. 5 * **REPRISE DE SERVICES D'ANCIENS FONCTIONNAIRES CIVILS (Démissionnaires, licenciés,...)**

Administration :

Corps/Grade :

En qualité de : ☐ Stagiaire ☐ Titulaire ➤ Catégorie : ☐ A ☐ B ☐ C

Quotité de service : ☐ Temps complet ☐ Mi-temps ☐ Autre : %

Stagiaire du au

Date de titularisation :

Date de démission, licenciement, ... :

TRES IMPORTANT

Vous avez fini de remplir le présent document, assurez-vous avant de le renvoyer :

- **que vous avez rempli toutes les rubriques vous concernant,**
- **que vous y avez joint toutes les pièces justificatives de vos services,**
- **que vous l'avez daté et signé**



(*) Si, antérieurement à votre nomination en qualité de professeur(e) des écoles, vous n'avez accompli aucun des services susceptibles d'être retenus, cochez la case ci-après ☐ et retournez le présent document daté et signé.

A le

Signature du fonctionnaire :

Nom – Prénom du fonctionnaire :

ATTENTION :

En l'absence de pièces justificatives, votre dossier de demande de reclassement dans le corps des professeurs(es) des écoles ne pourra être étudié.

Ce document permet la prise en compte de vos services pour le calcul de votre échelon uniquement (aucune durée n'est ajoutée à l'ancienneté générale de service)

Exemples de services NON RETENUS :

- Scolarité des élèves professeurs des I.P.E.S., des centres de formation P.E.G.C., des centres de formation des professeurs techniques.
- Scolarité dans les écoles normales d'instituteurs.
- Stages d'étudiant Master en responsabilité.
- Vacations non assimilées à des vacations d'enseignement.
- Services de surveillance accompli dans l'enseignement privé.
- Temps d'études en qualité de boursier de licence d'agrégation.
- Services au pair.
- Temps passé en qualité d'allocataire d'enseignement et de recherche.
- Mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriales.
- Services en qualité d'emploi jeune ; aide-éducateur.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la prise en charge de votre dossier. Les destinataires des données sont votre service gestionnaire (Rectorat et la DRFIP).

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier au : Rectorat, (préciser service DPEP pour le 1^{er} degré, DPES pour le 2nd degré, DPATE pour les personnels ATSS, personnels d'inspection ou de direction, DES pour les personnels AESH/APSH), 24 avenue Georges Brassens, CS 71003, 97743 Saint-Denis Cédex 9. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.